



Première partie : questions (sur 10 points)

1. Citez deux avancées sociales obtenues entre 1848 et 1870.
2. Justifiez l'affirmation suivante : les événements de juin 1848 marquent une rupture entre les ouvriers et la République.
3. Montrez avec deux arguments que les citoyens ont conquis des droits entre 1848 et 1870.
4. En vous appuyant sur un exemple, définissez les flux matériels et les flux immatériels.
5. Sur le fond de carte, localisez et nommez trois ports principaux et une façade maritime majeure. Complétez la légende

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

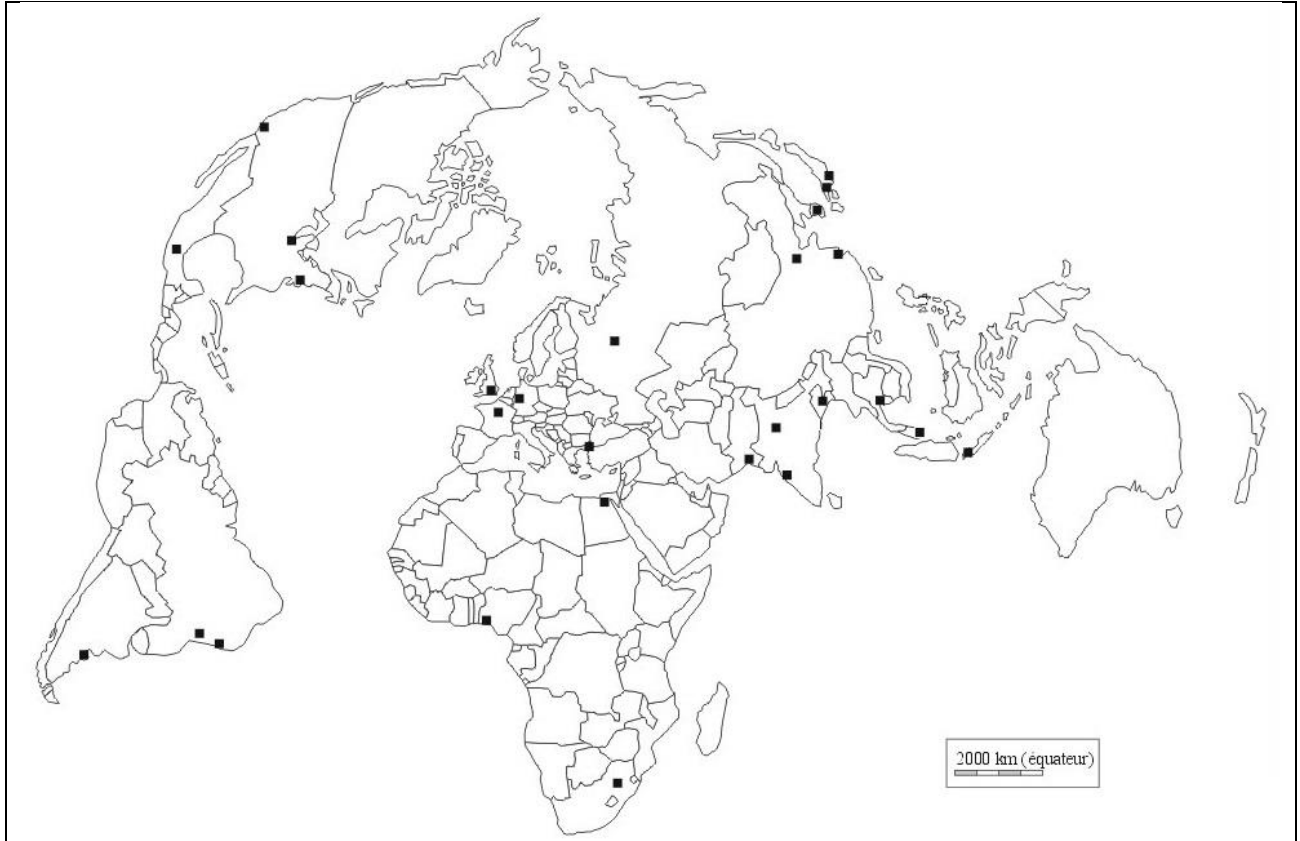


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1



Port principal

Façade maritime majeure



Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude : 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire.

Document : *La journée du 10 août 1792 relatée par l'ambassadeur (1) de Gênes.*

« Le vendredi matin, on observait un grand nombre de gardes nationaux qui semblaient disposés à défendre le roi. Mais bien au contraire, vers 9 h 45 le peuple mêlé à d'autres détachements de Garde nationale et aux fédérés (2) se préparaient à entrer par force dans le palais. Alors, toutes les portes furent ouvertes les canonniers tournèrent leur pièce contre le palais et la Garde nationale qui semblait se tenir là pour défendre l'accès prit subitement le parti du peuple et de l'autre fraction de la Garde. Tant et si bien que le seul bataillon des volontaires des Filles de St Thomas (3) et le régiment suisse qui comptait environ 1 500 hommes participèrent à la résistance et tirèrent les premiers sur le peuple tuant ainsi environ 200 fédérés marseillais et peut-être autant d'individus du peuple, et de la Garde Nationale. Ils succombèrent cependant très vite sous le nombre des assaillants infiniment supérieur, renforcé par une nombreuse artillerie et par toute la Gendarmerie à cheval qui s'était rangée dès le début du côté des assaillants. Les Suisses furent tous massacrés et dépouillés et il apparaît impossible de donner une explication plausible à la barbarie et aux insultes dont furent l'objet leurs cadavres. Quelques-uns de ces Suisses qui s'étaient rendus à la Garde nationale et demandaient grâce furent décapités par la fureur populaire et leurs corps jetés par les fenêtres. Le nombre de morts oscille entre 2 000 et 2 500. Fort heureusement, le Roi, la Reine, le Dauphin et toute la famille royale se rendirent vers 8 heures, avant que ne commençât l'assaut, à l'Assemblée Nationale et ils y sont restés sains et saufs pendant toute la journée. Mais quelle épouvante et quelle désolation ils ont dû éprouver ! Tous les gens de livrée et attachés au bas de la Famille royale (4) ont été massacrés. On pense pourtant que les personnes de distinction qui appartenaient à la suite et à la cour de Leurs Majestés ont été sauvées et notamment la Princesse de Lamballe et Madame de Ginestour. Le peuple a brisé les vitres, les glaces, les pendules et fracassé les meubles précieux et après avoir tout dévasté il a mis le feu aux débris. On dit qu'hier soir le Roi et la Famille royale sont allés loger au Palais du Luxembourg et que l'Assemblée a déclaré le roi suspendu de ses fonctions en attendant que cette décision soit ratifiée par les 83 départements que l'on doit consulter afin d'avoir leur avis sur la totale déchéance du Trône. On va pour cela expédier en Province des commissaires pris dans le sein de ladite Assemblée. »

Notes :

(1) L'ambassadeur de Gênes est l'envoyé de la République de Gênes en France.

(2) Les Fédérés sont le nom donné aux soldats des gardes nationales venant de Province, des milices composées de citoyens créées dès 1789 pour assurer le maintien de l'ordre.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

(3) Le bataillon des volontaires des Filles de St Thomas est un bataillon de la Garde nationale.

(4) « Tous les gens de livrée et attachés au bas de la Famille royale » désigne les personnes qui travaillent pour la famille royale.

Source : Archives de Gênes, Correspondance de Spinola, 22-65, cité par M. Reinhard, dans *La chute de royauté*, Paris, Gallimard, 1969, pp. 602-605.

Questions :

1) Quels événements sont relatés par l'ambassadeur de Gênes ?

2) Identifiez et présentez les différents acteurs de cette journée.

3) À partir de la phrase soulignée dans le texte, expliquez pourquoi la famille royale a choisi l'Assemblée Nationale.

4) Quel est le point de vue de l'auteur par rapport à l'événement et à la famille royale ? Illustrez votre réponse avec des passages du texte.

5) Expliquez pourquoi cet événement marque une rupture dans la période révolutionnaire.



Sujet d'étude : Les puissances européennes contre Napoléon : la bataille de Waterloo.

Document : *Extraits de la correspondance de Jérôme Bonaparte¹ en juillet 1815.*
Lettre à Catherine de Wurtemberg, son épouse, 15 juillet 1815.

« Le 18 [juin 1815] au matin, en passant devant le quartier général de l'Empereur, je m'arrêtai une heure avec lui, il me reçut avec une affection et une tendresse toute particulières, il rassembla les principaux généraux, et une fois, le plan de bataille arrêté, chacun se rendit à son poste. À midi toute l'armée était en ligne ; j'étais à l'extrême gauche, devant un bois occupé par les Anglais : nous avons soixante-dix mille hommes et deux cent quatre-vingts pièces de canon ; l'ennemi en avait quatre-vingt-seize mille [...].

À midi un quart, je reçus l'ordre de commencer l'attaque ; je marchai sur le bois que j'occupai à moitié après une vive résistance, tuant et perdant beaucoup de monde ; à deux heures j'étais entièrement maître du bois, et la bataille était engagée sur toute la ligne : mais l'ennemi qui sentit toute l'importance de ce point, accourut avec une réserve² et me l'enleva. [...] C'est alors que l'Empereur ordonna au maréchal Ney de se porter avec une grande partie de la cavalerie, deux corps d'infanterie et la garde [...]. C'en était fait de l'armée anglaise si le maréchal Ney eût exécuté les ordres de l'Empereur [...]. Nous nous battions ainsi avec acharnement sans gagner ni perdre de terrain, lorsqu'à six heures une canonnade à deux lieues sur notre droite nous fit croire que le maréchal Grouchy débouchait. (C'étaient les Prussiens) : le moment était critique, il fallait ou se retirer, ou notre droite, débordée par les Prussiens, que Grouchy n'était point assez fort pour maintenir, nous faisait perdre la bataille... Il fallut battre en retraite [...] ; nous étions au milieu des balles ennemies, Wellington avait une cavalerie toute fraîche qu'il lâcha dans la plaine à huit heures, à neuf heures une terreur panique s'empara de l'armée [...] c'était une déroute [...]. L'Empereur fut entraîné, personne ne donnait d'ordre et plus d'un mettait le désordre préparé de longue main ; chacun courut jusque derrière la Sambre.

[...]

L'Empereur a été sublime jusqu'à huit heures du soir, le jour de la bataille ; mais à neuf heures ce n'était plus le même homme... Il pouvait, il devait se porter à l'armée de Grouchy, et non courir à Paris, rallier les restes de son armée, réparer nos pertes par les vingt mille hommes qui se trouvaient dans les dépôts, rappeler Suchet et Lamarque, et réunissant ainsi encore cent trente mille hommes, donner une grande bataille sous les murs de Paris, ou bien faisant noblement le sacrifice de sa personne, abdiquer en couronnant son fils, mais ne quitter ni son armée, ni sa capitale qu'après s'être assuré de la reconnaissance des puissances alliées : son fils aurait régné ; c'était le vœu unanime de toute la France [...].

La grande faute de l'Empereur, c'est d'avoir laissé les Chambres assemblées³ pendant son absence, et de n'avoir pas été convaincu qu'il lui était impossible de tirer la France d'une crise aussi dangereuse sans avoir un pouvoir illimité. Rome si jalouse de sa liberté ne s'est sauvée dans les grands périls qu'en remettant toute l'autorité à un seul :

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

et j'avoue que je suis encore à m'expliquer comment il s'est fait qu'un grand génie ait pu commettre une pareille faute. Du reste s'il est vrai que les Anglais aient violé les droits sacrés de l'hospitalité en l'envoyant à Sainte-Hélène comme prisonnier, c'est une tâche à leur honneur national [...], pour ne voir en lui qu'un grand homme malheureux : ô temps ! ô mœurs ! !

Je te serre sur mon cœur, ainsi que mon fils, quand serons-nous réunis ?

Ce 15 juillet 1815. »

Notes :

1. Le plus jeune des frères de Napoléon Bonaparte, marié en secondes noces à la princesse Catherine de Wurtemberg (1807), il devint roi de Westphalie la même année. Il perdit son trône en 1814. Après avoir combattu à Waterloo, il quitte la France et se réfugie auprès de son beau-père à la cour de Wurtemberg.
2. On appelle « réserve » un groupe de soldats qui vient en renfort.
3. La Chambre des représentants et la Chambre des pairs.

Source : *Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine*, publiés par le baron Du Casse, tome VII, Paris, 1866.

Questions :

- 1) Présentez les protagonistes et les enjeux de la bataille de Waterloo.
- 2) Comment l'auteur rend-il compte de l'ampleur et de la violence et de la bataille ?
- 3) Identifiez le jugement que porte Jérôme Bonaparte sur les choix militaires et politiques de Napoléon I^{er}.
- 4) L'auteur écrit au sujet de la bataille de Waterloo : « c'était une déroute ». Présentez les raisons de la défaite des armées françaises.
- 5) En vous appuyant notamment sur le dernier paragraphe, précisez quelles sont les conséquences politiques de la bataille de Waterloo pour Napoléon, pour la France et pour l'Europe.